VOL. XLIV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 2 DECEMBRE 1914 No. 5

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET ... TOUS LES MERCR... PAR ANT. GAUVIN IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

LA GUERRE

Après quatre mois, on peut résumer ainsi la situation: les Allemands sont tenus en échec partout. Une caricature du *Punch* fait ainsi l'histoire illustrée des choses:

L'empereur, muni de valises, se présente à une gare:

— Un billet pour Paris.

— La route est bloquée, répond l'employé.

— Pour Varsovie, alors.

— La route est bloquée.

— Pour Calais, si je ne puis aller à Varsovie.

— La roue est bloquée.

— J'avais pourtant promis à mes gens d'aller quelque part, poursuit Guillaume II décontenancé.

Ne nous faisons pas d'illusions et sachons comprendre que la guerre peut durer encore longtemps. L'Allemagne est formidable; et elle était prête. Mais il apparait de plus en plus qu'elle finira par être battue. Le simple fait de n'avoir remporté jusqu'ici aucun succès stratégique important est en lui même une défaite. Plus le temps avance, plus l'Angleterre, la France et la Russie deviennent fortes. Si elles ont réussi jusqu'à présent à mâter une Allemagne et une Autriche qui avaient plusieurs semaines d'avance comme mobilisation et préparatifs, on peut compter que leur succès définitif est assuré: Elles ont pour elles le nombre des soldats, le nombre des dollars et le nombre des sympathies diplomatiques.

Ayons courage, espérons toujours, et fortifions-nous de cette pensée que de cette guerre horrible il sortira des résurrections merveilleuses, dans tous les ordres.

JOFFRE HONORE

Le président Poincaré vient de conférer la médaille militaire au général Joffre.

Cette cérémonie a eu lieu en présence du premier ministre Viviani, du ministre de la guerre Millerand, des présidents du Sénat et de la Chambre des Députés, et du grand état-major français. M. Poincaré a déclaré que cette simple médaille, emblême des plus hautes vertus militaires, portée avec une égale fierté par les plus illustres généraux et par les plus humbles soldats, était une marque de la gratitude de la nation envers le commandant-en-chef. Le président fit aussi l'éloge des collaborateurs du général Joffre et des magnifiques armées de France.

"Les horreurs de la guerre, a dit le président, ne refroidissent pas l'enthousiasme de nos troupes. Les pertes subies par la nation n'altèreront ni sa constance ni sa volonté de vaincre. La France a tout fait pour conjurer cette catastrophe, la plus grande qui ait encore affligée l'humanité. Elle sait que pour en éviter la répétition elle doit, de concert avec ses alliés, définitivement abolir les causes qui l'ont amenée.

Une victoire incomplète et une paix précaire exposeraient le génie de la France à de nouvelles insultes de la part d'une barbarie raffinée qui assume le masque de la science afin de donner plus libre carrière à ses instincts de domination.

La France continuera jusqu'à la fin par la cohésion de tous ses enfants et avec l'aide soutenue de ses Alliés, le travail de libération de l'Europe. Une fois le travail fini elle trouvera une vie plus saine et plus forte, faite de gloire, de bien-être et de prospérité.

La Reine Elizabeth Malade

Une dépêche de Rotterdam dit que la reine Elizabeth de Belgique est malade et a dû garder la chambre. Cette maladie est plutôt de la prostation, causée par un surcroit de travail aux œuvres de la Croix Rouge.

La Richesse de l'Angleterre

L'emprunt anglais de $1 milliard 750,000,000 a été souscrit plusieurs fois par l'épargne anglaise. Environ cent mille personnes, à part la haute banque, ont voulu acheter les consolidés anglais. Le chancelier de l'Echiquier, Lloyd George, a fait remarquer la grande richesse de l'Angleterre, qui pouvait faire face à la guerre, tenir le commerce national en activité et continuer de prêter aux nations étrangères des fonds qui sont une partie du mécanisme nécessaire du commerce international.

Les Canadiens Francais

Le correspondant du *Star* aux plaines Salisbury, Angleterre, écrit en date du 8 novembre:

"S'il faut en juger par la valeur des membres du 65ème régiment qui sont incorporés dans le bataillon *1st Royal Montreal* (Westdows South), le nouveau régiment canadien-français qui formera partie du second contingent devra compter parmi les meilleurs du Canada."

"Cette affirmation est faite sur la parole d'officiers qui s'attendaient que les hommes du 65ème régiment retardent peut-être la formation du régiment, mais qui ont trouvé que les Canadiens ont l'intelligence prompte, sont anxieux d'apprendre et ont toutes les qualités qui font les bons soldats. Les officiers anglais sont enchantés et ils louent hautement la manière dont ces soldats font leur travail."

"Plusieurs d'entre eux ont été choisis comme éclaireurs à cause de leur admirable faculté d'observation et leur attention aux détails quand ils décrivent une route ou font la reconnaissance d'une section de pays. Ils sont enthousiastes et n'ont pas fait peu pour attirer sur le régiment la louange du général Alderson.".

Le *Manitoba* éprouve un plaisir particulier à citer ces lignes. Elles prouvent que les Canadiens-français ont autant de savoir-faire que les autres et que leur mérite est reconnu par ceux qui sont exempts de préjugés.

Ces paroles du journaliste anglais montrent avec quelle loyauté et quel cœur les Canadiens-Français entendent servir la métropole.

Une Opinion qui Compte

Paroles prononcées par Lord Kitchener devant les plus grandes personalités de la Grande Bretagne, le 9 novembre dernier, au grand banquet annuel du Lord maire de Londres, au Guilhall.

"J'aimerais, en cette occasion proclamer bien haut les louanges, la haute appréciation et l'ardente reconnaissance que nous devons à nos vaillants alliés.

"Voici maintenant près de trois mois que nous combattons côte à côte avec nos compagnons d'armes français, et chaque jour voit augmenter l'admiration que ressentent nos troupes pour la glorieuse armée française.

Sous le commandement en chef du général Joffre, qui est non seulement un grand chef militaire, mais un grand homme, nous pourons avec confiance compter sur le succès final des alliés sur le théâtre occidental de la guerre."

Lord KITCHENER.

Sir Rodmond Roblin

Sir Rodmond Roblin est de retour d'un voyage de santé. Il a été absent pendant plusieurs semaines.

Le premier ministre du Manitoba se porte beaucoup mieux qu'à son départ.

A un journaliste qui lui demandait une entrevue il a exprimé toute sa satisfaction de se retrouver dans notre province.

"Je crois, dit le premier-ministre, qu'il n'y a pas une seule des provinces du Dominion, toutes choses étant pesées, où les conditions actuelles de vie et d'affaires soient aussi satisfaisantes qu'au Manitoba. On n'a qu'à voyager un peu pour se convaincre de ce fait. Il suffit de se rappeler que, avec tout le reste de l'univers, nous venons de traverser une dépression financière, qui a été suivie immédiatement par la plus terrible guerre que le monde ait vue, pour comprendre sur quelle base solide nous avons établi la prospérité de cette province. La finance et le commerce éprouvent ici relativement peu d'embarras. Ceci n'est pas purement mon opinion personnelle, c'est l'opinion que j'ai entendu exprimer par de nombreux hommes d'affaires de l'Est dont les relations commerciales aec notre proince sont constantes et qui m'affirment que la manière dont le Manitoba rempli ses obligations est ni plus ni moins que merveilleuse."

"Il restera de cette robustesse en des temps difficiles un accroissement de prospérité pour nous. Prenez la grande ville de Winnipeg. Les renseignements que je possède sont qu'il n'y a peut-être pas une ville au Canada où les affaires soient plus saines; et cette situation est comme une photographie de ce qui se passe dans le reste de la province.

Avec l'augmentation de la culture l'an prochain et avec la perspective de bons prix pour nos produits, l'avenir de la province est très encourageant."

A Propos du Reglement 17

Les tribunaux d'Ontario viennent de déclarer *intra vires* le tristement célèbre règlement 17.

Il y aura appel, dit-on.

Nous ne discutons pas aujourd'hui ce jugement. Même s'il est d'accord avec la loi, il ne prouve tout au plus qu'une chose: c'est que la loi est persécutrice.

Que les Canadiens-français ne se découragent pas. Ils ont pour eux le droit. Et le droit n'est jamais définitivement vaincu tant qu'il a des champions pour l'affirmer.

Cette lutte contre le français au Canada devient de plus en plus aigue. Ceux qui en ont pris l'initiative dans le but d'en retirer des avantages politiques connaîtront de cruels déboires dans un avenir que nous devinons prochain.

La politique est une boîte de Pandore. Il en surgira bientôt pour les fanatiques de tous partis, les choses les plus inattendues.

La fidélité à un parti n'est permise qu'en autant que ce parti est lui-même fidèle aux principes de la justice.

Compatriotes d'Ontario, ayez courage et serrez vos rangs.

M. ADRIEN POTVIN

M. Adrien Potvin vient d'adresser au Département de l'Education sa démission comme inspecteur d'écoles. M. Potvin remplissait cette fonction depuis dix ans. Avant de se retirer il a écrit au secrétaire de l'Association des Instituteurs Bilingues une lettre où nous lisons ces lignes:

Depuis dix ans j'ai travaillé avec les instituteurs et avec mes collègues pour le progrès de l'éducation dans nos écoles. Au cours de cette période l'on m'a honoré de la plus grande confiance et l'on m'a donné de nombreux témoignages de sympathie dont le souvenir vivra toujours dans mon esprit et dans mon cœur. L'on m'a fait plus douce la route du devoir en m'accordant un appui généreux et une précieuse coopération.

Si nous comparons nos écoles d'il y a dix ans avec celles que nous possédons aujourd'hui nous avons raison d'être fiers des résultats obtenus. Les classes sont plus comfortables, mieux éclairées et mieux aérées; les bancs sont proportionnés à la taille des élèves: les tableaux sont de meilleurs qualité, sont plus grands et plus nombreux; les classes sont mieux décorées. Un très grand nombre de nos maisons d'éducation sont donc maintenant dignes de l'œuvre qu'on y accomplit.

Nos instituteurs et nos institutrices possèdent en général les qualifications requises par la loi. Leur enseignement est tel qu'il constitue la meilleure défense contre les ennemis du *bilinguisme*. Ils suivent le programme des études, et leurs élèves brillent dans tous les concours. Ils donnent l'enseignement religieux aux heures prévues par la loi, réalisant que le christianisme est l'atmosphère qui doit pénétrer, saturer et embaumer l'enseignement de la saine morale. Ils enseignent bien le français et l'anglais. Sous ce rapport leurs efforts ont obtenu des progrès constants. Conformément aux décrets des autorités religieuses et départementales, ils ont beaucoup contribué à élargir les vues de leurs élèves au sujet des divers éléments qui constituent notre population. Sous ces mêmes directions ils ont travaillé sans relache, non à l'assimilation des races, mais à l'union de toutes dans un même sentiment de loyauté et de patriotisme.

Des politiciens et des journaux hostiles et anti-patriotes peuvent attaquer nos écoles. Ces attaques n'empêcheront pas la génération qui en sortira d'être des Canadiens-français capales d'accomplir sans défaillance, en hommes conscients et éclairés, fermes et forts de leurs droits, tous leurs devoirs de citoyens canadiens et britanniques. La persécution peut lacérer le cœur de cette génération comme elle a brisé le nôtre; du fond de ce cœur endolori un sentiment de foi, d'espérance et d'amour s'élèvera toujours vers le drapeau, symbole de nos devoirs, de nos droits et de nos libertés. En dépit de tous les assauts, l'œuvre de nos écoles durera. Cette œuvre c'est une œuvre de paix, d'union et d'harmonie. Les résultats obtenus à tous les points de vue dans les écoles bilingues françaises-anglaises de cette province sont dûs au zèle, au dévouement de tous les visiteurs scolaires, des commissaires d'écoles, des instituteurs et institutrices et des collègues dont je me sépare avec regret. En quittant ma position, je reste cependant de cœur avec eux et je forme des vœux pour qu'ils continuent encore longtemps la tâche qu'ils remplissent si bien.

Comme ce n'est ni la maladie, ni l'âge qui ont motivé cette retraite, — M. Potvin est plein de vigueur et dans toute la jeunesse de ses 37 ans, — nous n'imiterons pas ceux qui ont appelé sa lettre un "*précieux testament* aux instituteurs." Cette belle lettre nous aimons mieux l'appeler un *programme;* un programme dont le signataire suivra avec intérêt l'accomplissement, et à l'exécution duquel il continuera de coopérer, par une action plus lointaine sans doute, mais tout aussi efficace.

Nous qui avons vu M. Potvin à l'œuvre comme éducateur, nous voulons ici rendre témoignage de son talent, de sa compétence, de son dévouement et de ses succès. M. Potvin réunissait en lui, des qualités qui lui permettaient de donner des cours fructueux aux instituteurs et d'assurer au sein de l'école l'enseignement qui forme à la fois l'intelligence, le cœur et l'âme des élèves. Nous avons souvent causé de questions pédagogiques avec notre ami et nous avons toujours constaté que chez lui la compétence technique, très considérable, était encore relevée par une haute conscience des devoirs qui lui incombaient comme catholique et comme Canadien-français. Faire observer strictement la loi scolaire, dont il avait en mains la surveillance officielle, et donner en même temps aux élèves du rayon bilingue l'éducation complète telle que nous la concevons, voilà en deux mots quel fut le rôle de cet inspecteur. M. Potvin a été à la fois professeur de sciences, de littérature, de chiffres, de musique, et professeur de patriotisme et de fidélité à la conscience religieuse.

Il y a quelques jours le corps enseignant s'est réuni chez l'inspecteur démissionnaire et lui a présenté comme marque d'estime et de reconnaissance un bronze magnifique. C'est M. l'inspecteur Goulet, ami et compagnon de travail de M. Potvin, qui a fait la présentation. Il y a mis toute son âme et tout son cœur, et l'on sentait à ses paroles qu'il regrettait d'être obligé de se séparer de son collaborateur.

Le Département de l'Education a nommé comme nouvel inspecteur M. Edmond A. Poulain, de cette ville. M. Poulain est bachelier ès-arts et a fait de l'enseignement pendant plusieurs années au Manitoba. Il est érudit et fort appliqué à tout ce qu'il entreprend. Il recueille une succession difficile, mais nous sommes convaincus qu'il sera à la hauteur de ses devoirs. Nous lui adressons donc de très cordiales félicitations.

UN MILLION DE PIASTRES

En Grains de Semence pour les Cultivateurs de l'Ouest

L'Honorable Robert Rogers, agissant comme ministre de l'Intérieur en l'absence de l'honorable M. Roche, a fait passer un ordre-en-conseil affectant un million de piastres à l'achat de grains de semence pour les colons du sud de l'Alberta et du sud de la Saskatchewan. Un autre ordre-en-conseil affecte cent cinquante mille de piastres à l'achat de provisions pour ces colons.

On sait que la sécheresse de l'année dernière a ruiné complètement les récoltes dans cette partie du nord-ouest. Les colons, qui sont à peu près tous nouvellement arrivés, n'ont pas encore eu le temps d'accumuler assez de ressources pour faire face à une situation pareille.

L'Honorable M. Rogers a donné à ce problème une grande attention. Dès qu'il fût informé de la situation difficile de ces cultivateurs il prit d'immédiates mesures de secours. La Patrouille du Nord-Ouest et toutes les agences de terrain furent mises à contribution. Le territoire fut divisé en districts d'inspection: Moose-Jaw, Swift-Current, Maple-Creek, Medicine-Hat, Lethbridge. Par l'entremise de ses agents, le gouvernement acheta des provisions dans les magasins locaux. Ces provisions consistèrent surtout en nourriture pour hommes et animaux. M. Rogers permit aussi aux colons d'aller travailler hors de leurs terres sans, de ce fait, mettre en danger la possession de leurs terres non-patentées. A ces cultivateurs le grain de semence a déjà été distribué, ou est en frais de l'être.

Tout le monde applaudira à la conduite de l'Honorable M. Rogers.

LES CONTRASTES

(*Extrait d'un article de la Patrie*)

Un sergent belge tue un prince de Lippe et trouve dans son casque une somme de quinze mille marcs en billets de banque. Il remet la somme à son officier qui la verse à la Croix-Rouge.

Un commandant russe entre dans une ville allemande, lui impose une contribution de guerre de 300,000 marcs, profère de terribles menaces, comme les Allemands en Belgique, pour la faire payer et quand il l'a reçue, il la rend à la ville, n'ayant voulu que faire comprendre aux Allemands la brutalité et l'injustice de leurs généraux.

Enfin, le fils du prince de Buelow, le comte de Buelow, ayant été tué à Péronne, l'argent et les bijoux trouvés sur son corps furent renvoyés à son colonel avec le billet suivant:

"Les officiers de cavalerie français dont les maisons ont été pillées par vos troupes à Epernay, se font un point d'honneur de vous renvoyer les objets de valeur trouvés sur le corps du lieutenant von Buelow".

MM. DAVID McNICOLL ET GEORGES BURY

Sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique Canadien, vient de faire la déclaration suivante:

"M. David McNicoll, vice-président du Pacifique Canadien, qui a été attaché à la compagnie, ainsi qu'à l'une des lignes que celle-ci a acquises, le Toronto Grey and Bruce Railway, pendant plus de 40 ans, vient de signifier le désir d'être relevé des devoirs ardus de sa position, afin de pouvoir jouir d'un repos rendu nécessaire par le mauvais état de sa santé. Sa résignation doit prendre effet le 1er janvier 1915.

"Il restera dans le bureau des directeurs, et, lorsque sa santé le permettra, on lui demandera d'accepter une autre importante position dans l'intérêt des affaires de la compagnie.

"Il se retire avec l'estime et l'affection des directeurs, officiers et employés de la compagnie.

"Le vice-président George Bury, actuellement en charge des intérêts du C. P. R. à l'ouest du lac Supérieur, succèdera à M. McNicoll."

Nous qui avons vu M. McNicoll à l'œuvre depuis l'établissement du Pacifique Canadien, dans les débuts ardus, comme dans les débordements de la prospérité, nous ne saurions dire qu'il a passé sur la terre une seule journée de désœuvrement. Il semblait que plus la richesse s'accumulait dans cette énorme entreprise nationale, plus les devoirs et la sollicitude de M. McNicoll grandissait.

M. McNicoll, que l'âge commence à atteindre, a été forcé d'obéir aux lois de la nature et de céder à un plus jeune un poste qui n'admet ni relâche, ni repos. Sir Thomas, toujours au premier rôle, connaissant ce qu'il faut de puissance intellectuelle et physique à son assistant, a choisi le plus vigoureux et le plus fort de son état-major pour continuer la bataille. Le pays tout entier a vu grandir M. George Bury. Il est né et a débuté à Montréal, il a remporté ses premières victoires dans l'ouest, et, maintenant, nous pouvons dire, sans flatterie, qu'il apporte une grande figure dans la direction centrale du Pacifique Canadien. Ses hautes capacités ont été reconnues par un homme qui s'y connait en hommes. Il aura donc la chance de déployer les grandes facultés dont la Providence l'a doué. Nous augurons beaucoup de cette heureuse promotion.

(*La Presse*).

Jesus dans la Barque de Pierre

Jésus dans la barque de Pierre,
Se laissait aller au sommeil,
Et la mer au reflet vermeil,
Semblait dormir aussi, sous la grande lumière.

Dans le sombre des touffes d'arbres,
La Capharnaüm orgueilleuse,
Tout là-bas, s'étend paresseuse
Et mire dans les eaux, la blancheur de ses marbres.

Cosraïn et Bethsaïda
Dans un milieu plein de verdure,
Sommeillent pleines de luxure,
Mêlant leur souffle au souffle impur de Magdala.

Jésus, dans la barque immobile,
Dort d'un sommeil mystérieux;
Les apôtre silencieux,
Le contemplent craintifs.. Leur foi est si fragile!

Pierre soudain voit apparaître
A l'horizon, un noir nuage;
Il fait signe à tout l'équipage,
Mais il n'ose troubler le sommeil de son Maître.

A l'instant même, un fin zéphir
S'en vient se jouer dans la voile;
Il fraîchit et gonfle la toile,
Et la mer se réveille et se met à frémir.

Capharnaüm se couvre d'ombre;
L'ombre couvre aussi Magdala,
Cosraïn et Bethsaïda;
Puis, accourt en grondant comme un grand voile sombre.

Comme un bélier puissant, le vent frappe les tours,
Fauche les oliviers, dans tous les alentours;
Les étendards romains, plantés sur les murailles,
Sont déchirés, hachés, emportés comme pailles.
Le fracas de la foudre aux sanglantes lueurs,
Se mêle au vent, qui hurlent en sanglots pleins d'horreurs;
Et les peuples lascifs des ignobles cités,
Se pensent aux enfers déjà précipités.
Aux hurlements du vent, au fracas de la foudre,
Répondent mille cris de rage et de fureur,
Qu'arrache à ces damnés, l'angoisse ou la terreur.

Et la barque s'enfuit au sein de la tourmente;
Les apôtres, hagards et muets d'épouvante,
Ou plongent dans l'abîme, au montent sur les flots,
Le vent semble à la mort, hurler en longs sanglots,
Et d'un puissant coup d'aile, il déchire la voile,
Brise net la mâture,, et les lambeaux de toile
Semblent, planant au loin, de sinistres oiseaux,
Qui de vertige pris, vont plonger dans les eaux.
La vague, qui déferle, et frappe à la figure
Les Apôtres mi-morts, fait craquer la membrure
Du bateau qui tournoie et tangue affreusement,
Et le Seigneur Jésus dort là, paisiblement.

Tous ensemble, serrés dans une étreinte folle,
Les disciples enfin, d'une seule parole
Implorent le Seigneur, bégayant de frissons:
"Secourez-nous, Seigneur! Seigneur nous périssons!"
Et Jésus s'éveillant fait un signe, et la houle
Se calme à l'instant même, et le bateau qui roule
S'affermit sur les flots.. Le soleil radieux
Charge de poupre et d'or, l'immensité des cieux!
Et nimbé d'or aussi, Jésus vient d'apparaître.
Et Pierre à deux genoux, adore son doux Maître.

Saint-Pierre-Jolys.

Le Canada et la France

M. Raymond Poincaré, président de la République Française, vient de remercier publiquement le Canada d'avoir envoyé des soldats en Europe. Il a eu surtout une pensée reconnaissante pour les Canadiens-français qui sont liées à la FFrance par tant d'attaches spéciales.

Le Siege de Cracovie est Commencé

Les Russes ont commencé dimanche le siège de Crascovie.

Feu M. J. Arthur Richard

On annonce le décès, à Montréal, de M. Joseph Arthur Richard, frère de Mmes J. B. Côté et Alphonse Lafrance, de Saint-Boniface. M. Lafrance avait fait une promenade au milieu de nous il y a quelques années et s'était fait ici de bons amis.

Nous offrons toutes nos sympathies à mesdames Côté et Lafrance.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

FEUILLETON DU *Manitoba*

Une de Perdue
Deux de Trouvees

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 60

(Suite)

Laissons-le pour le présent sous sa tonne; s'il n'était pas un homme loyal, ni un homme brave, il était au moins un homme de prudence; il se résigna donc à rester tranquille et à ne pas faire le moindre bruit.

CHAPITRE XLV

A huit heures précises, St-Luc était à l'endroit où il devait rencontrer cette jeune femme, qui l'avait fasciné par sa beauté et sa noblesse, après l'avoir d'abord intrigué par sa conduite mystérieuse. Son cheval brun était attelé à un élégant sleigh monté sur des patins hauts et étroits, dont les lisses étaient en acier. La voiture était solide et légère en même temps; à un seul siège, pour deux personnes. Une peau d'ours noir était jetée sur le dos de la cariole. Une robe de peau de castor, étendue sous les pieds et sous les oreillers du siège, ainsi qu'une ample et riche robe de peaux de loutre, bien molle, bien chaude et bien moelleuse,-doublée en drap bleu, annonçait que St-Luc n'était pas indifférent au confort de celle qu'il devait accompagner, dans une mission de dévouement pour un frère, et de zèle pour la cause qu'elle avait embrassée.

— Je vous ai fait attendre, M. de St-Luc, dit la jeune femme, en prenant la main qu'il lui offrait pour l'aider à monter dans la voiture.

— C'est que, voyez-vous, je mets encore plus d'empressement à accomplir le moindre de vos devoirs, que vous n'en mettez vous-même à servir la cause pour laquelle vous vous dévouez.

— Jusqu'ici je ne puis me plaindre; mais ce zèle n'est pas encore bien vieux, pensez-vous qu'il pourrait supporter une bien longue épreuve.

— Toute ma vie...

— Ah! Ah! je vous arrête; c'est trop long, dit-elle, en riant, je pourrais, si je voulais vous rappeler certaines choses qui ont à peine quinze jours d'existence, mais qui déjà sont sorties de votre mémoire.

— Que voulez-vous dire?

— J'ai reçu une lettre d'une certaine petite cousine, qui s'appelle Hermine...

— Est-ce que je la connais? Est-elle de Québec?

— Je ne dis pas... Mais ne parlons pas de cela pour le présent; ne m'interrogez pas, je ne pourrais pas vous répondre. En ce moment, les instants sont si précieux, qu'il faut que vous me pardonniez si je vous prie de me conduire rapidement. La vie de mon frère est en danger. Nous avons beaucoup de chemin à faire.

— Où faut-il aller?

— Rue de la Montagne; je vais vous enseigner la route.

Le temps était clair, les étoiles brillaient au firmament, l'air était très vif et très piquant.

St-Luc suivit la rue McGill jusqu'à la rue Graig, tourna à gauche par le faubourg St-Antoine et fut bientot arrivé à la rue de la Montagne.

Henriette entra dans une maison basse en bois, de pauvre apparence, qui se trouvait à quelques arpents du faubourg St-Antoine, à droite. Elle y resta quelques minutes seulement.

— Excusez-moi, M. de St-Luc, lui dit-elle, quand elle sortit, de vous avoir fait attendre. Il faut que j'aille de suite à la Côte des Neiges; je crains de vous importuner.

— M'importuner! mais vous ne voulez donc pas croire que mon plus grand bonheur est d'être avec vous, près de vous, de vous parler de vous servir...

— Eh bien! l'interrompit-elle, suivons tout droit, c'est sur la montagne. La côte est raide et longue, votre cheval peut-il aller vite?

— Je crois qu'il peut garder le même train toute la route, sans fléchir. Vous ne craignez pas d'aller vite?

— Oh! non; pourvu que nous arrivions à temps.

Rendus à la Côte des Neiges, Henriette pria St-Luc de mettre son cheval à un trot modéré, parce qu'elle ne connaissait pas la maison où devait se trouver la personne qu'elle cherchait, et à laquelle elle devait remettre une note qu'on venait de lui donner. Elle examinait chaque maison, et n'en voyait aucune qui répondit à la description qu'on lui avait faite. Ils traversèrent le village, revinrent au pas, et rien n'indiquait la maison qu'elle cherchait. Elle ne savait que faire, elle n'osait entrer dans aucune des maisons de l'endroit, de crainte de commettre une erreur dangereuse. Le temps pressait; elle craignait pour son frère qui, d'un instant à l'autre, pouvait être découvert et pris. Et, cependant, il fallait qu'elle remit cette note et en rapportât une réponse. Comme elle désespérait presque de trouver ce qu'elle cherchait, elle vit un homme sortir d'une maison un peu en dehors du chemin, qui faisait claquer un fouet. Il portait un capot d'étoffe grise et une tuque sur la tête. Quand il vit que la voiture s'arrêtait, il s'en approcha en sifflant "A la claire fontaine".

— M. de St-Luc, lui dit-elle, tout bas, demandez-lui donc, s'il n'y a pas, ici, un mai quelque part?

— Y en avait un devant c'te maison, hier, répondit l'habitant, mais l'vent la j'tté à terre la nuit passée.

— N'est-ce pas ici qu'il y a du bon foin à vendre, lui demanda Henriette, prenant la parole.

— Oui, madame; c'est moué qu'en vend; vous faut y du trèfle ou du mil; ou bain du mil et du trèfle mêlés?

— Combien vendez-vous votre mil et trèfle mêlés?

— Huit piasses l'cent; mais pour vous je le laisserais pour sept et demie et trois sols.

— Mieux que c'la; sept et six sols.

St-Luc fut d'abord surpris d'entendre Henriette s'informer s'il y avait du foin à vendre; mais il comprit bien vite que c'était un moyen de se reconnaître. En effet Henriette dit à cet homme:

— Vous êtes M. Barsalou?

— Ne prononcez pas mon nom aussi haut; oui c'est moi; répondit-il, en parlant correctement. En voyant votre voiture repasser au pas, j'ai cru que vous pouviez être la personne que le docteur devait m'envoyer ce soir. Vous devez avoir quelque chose à me donner?

— Oui, voici une note; je vais attendre la réponse.

— La réponse est bien courte, dit Barsalou, en revenant de la maison, où il avait été lire la note que lui envoyait le Dr Chénier; dites-lui "que tout est prêt et que les hommes sont arrivés ce soir." Je l'attendrai ici cette nuit; dites-lui que le mai est tombé, afin qu'il ne se trompe pas de maison.

— C'est bien; je vais le lui dire. Retournons maintenant, M. de St-Luc; vous touchez à la fin de votre temps d'épreuves.

— Je voudrais qu'il durât longtemps, répondit St-Luc, en reprenant au grand trot de son cheval, le chemin de la ville. Où vais-je vous mener?

— A la même maison, dans la rue de la Montagne. Je n'y serai qu'un instant, de là, vous me conduirez dans le faubourg Québec, chez un nommé Vadeboncœur; il doit me tenir prêt un cheval, tout attelé, pour mon frère et son compagnon, qui doivent sortir de la ville cette nuit et gagner la campagne.

— Il leur faudra un bon cheval, car ils pourront être reconnus et poursuivis; avez-vous remarqué comme nous avons été examinés en passant à la barrière?

— Je le sais; et malheureusement il ne peut me louer son meilleur cheval, parce qu'il boîte; il dit néanmoins, que celui qu'il va me procurer est assez bon.

— Toutes vos mesures sont-elles bien prises?

— Depuis huit jours, je n'ai cessé de marcehr pour lui; la nuit comme le jour, il m'a fallu aller prendre des renseignements, veiller continuellement à ce que l'on ne découvrit pas le lieu de sa retraite. — J'ai réussi jusqu'à ce jour; tout était presque prêt pour sa fuite, il ne manquait qu'une chose que je devais leur procurer, pour qu'ils partissent demain dans la nuit. Mais leur retraite est découverte, il faut qu'ils partent cette nuit, ce soir, aussitôt que possible; ils devraient même être partis déjà. Ils peuvent être surpris à tout moment.

— Ils sont armés?

— Oui; mais je crains que l'on y aille en force. Oh! mon Dieu! Si j'arrivais trop tard. Si Vadeboncœur n'avait pas son cheval prêt!

— Voici la maison, je crois dit St-Luc, en arrêtant son cheval à l'endroit où Henriette était descendue, dans la rue de la Montagne. Ne soyez pas longtemps; j'espère que tout ira bien.

Henriette ne fit qu'entrer et sortir, ayant dit au docteur Chénier "que tout était prêt et d'attendre son frère."

— Nous n'irons pas chez M. Vadeboncœur, reprit St-Luc, quand elle fut remontée en voiture. Nous allons continuer tout droit voir votre frère.

— Mais ils attendent une voiture?

(A suivre)

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

N'OUBLIEZ PAS QUE L'IMPRIMERIE DU MANITOBA EST OUTILLEE POUR EXECUTER TOUTES SORTES D'OUVRAGES MUNICIPAUX, TELS QUE RAPPORTS D'AUDITEURS, LISTES MUNICIPALES, FORMULES, ETC., ETC.

Chronique de la Province

St-Léon. — Dmanche dernier, 22 novembre, une foule nombreuse se pressait dans la grande salle du couvent de St-Léon, pour assister à une séance récréative donnée par le élèves des Chanoinesses des Cinq Plaies. Cette salle était littéralement comble. Un ou deux individus, pas tous de la place, y étaient même de trop. Une autre fois, ils feront mieux de rester chez eux, à moins qu'ils n'apprennent à se tenir comme des gens bien élevés dans une maison de dames, et ne veuillent point s'exposer à être mis au pilori du mépris public en état désignés ici par leur nom.

Le R. P. Marie-Antoine, curé de la paroisse, était entouré d'un clergé nombreux pour un dimanche. Sans compter le R. P. Simon, vicaire, et le P. Bénédic, également attaché à l'église paroissiale, on remarquait parmi l'assistance M. l'abbé Boivin, curé de Somerset, ainsi que le RR. PP. Charles et Boniface, respectivement curé et vicaire de Saint-Alphonse, Joseph Picod, pour le moment de l'évêché, et A. G. Morice, O. M. I., de Saint-Boniface.

Le P. Charles était revenu la veille d'un tour en Europe, qui lui avait fait faire connaissance avec la voix du canon. Son nom de famille, Deutschler, lui avait même valu d'être forcé par six fois d'exhiber ses papiers, malgré sa mine incontestable d'honnête homme. Comme son pays d'origine, l'Alsace est le théâtre de la guerre, on avait été jusqu'à le donner plusieurs fois comme mort, ou pour le moins blessé par les Huns modernes. Malgré cela, le cher Père parait se porter admirablement bien.

La séance s'ouvrit par quelques mots de bienvenue adressés à l'excellent curé de la paroisse, ainsi qu'au P. Morice, aux autres membres du clergé, à la Très Révérende Mère Augustine de l'Eucharistie, Prieure Générale des Chanoinesses, aujourd'hui de résidence à N.-D. de Lourdes. Puis, à part le nombreux entr'actes sous forme de chants, trois pièces assez prétentieuses furent représentées par des enfants variant, apparemment, entre 5 et 16 ans ou 17 ans. Dans la première, intitulée "Les Petites Merveilleuses", la plus petite fille de M. Soulodre, qui personnifiait Petit Pierre, se fit surtout remarquer par le naturel de son débit, et l'à propos de son action, non moins que le pittoresque de son costume. La petite G. Rocan fut aussi bien comprise et naturelle dans l'exécution de son rôle.

Les tragédies ne sont jamais faciles à rendre par des enfants. Celle que les pensionnaires de St-Léon jouèrent, "Miriam", est particulièrement difficile, tant à cause des nombreux rôles d'homme qu'elle contient que par suite des longueurs qui déparent ses dialogues. Miriam était représentée par une enfant, E. Landry, qui rendit à merveille l'état maladif et langoureux de l'héroïne, mais ne put, pour cette raison se faire bien entendre de l'auditoire. Le pharisien Ibrahim (M. Wasse) fut, comme il convenait, plus vigoureux, ainsi que l'apôtre infidèle personnifié par Melle Z. Payette.

La partie du programme la plus goûtée fut la comédie "A bas la Comète". Mlle M. Wasse s'y distingua encore, mais cette fois dans le rôle de Fanchette. Impossible d'être plus naturel, ainsi que les éclats de rire de l'auditoire purent le lui apprendre.

Enfin M. Eugène Bouderlique monta sur l'estrade et, avec la faconde d'un encanteur de profession, procéda à la vente de paniers au profit du couvent local. Le résultat net de cette intéressante soirée fut la somme de $130.00

St-Léon a tout lieu d'être fier de son couvent. Celui-ci a pourtant un défaut, un grave défaut dont il devra sous peu se corriger s'il veut vivre: le prix de sa pension est ridiculeusement bas, et l'on se demande comment les bonnes Chanoinesses ont fait jusqu'ici pour n'être point obligées d'en fermer les portes.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Elections Municipales

WINNIPEG:

Mairie: M. R. D. Waugh, élu par acclamation.

SAINT-BONIFACE:

Mairie: candidats: Dr. F. Lachance et M. J. E. Bailey.

Echevins: Quartier 1 : M. J. A. Marion, réélu par accl.

Quartier 2: M. T. Pelletier, réélu par accl.

Quartier 3: candidats: M. Ant. Gauvin et le Dr. A. Laurendeau.

Quartier 4: candidats: W. J. Kenny, A. M. McKenny, W. H. Leck et T. J. Unkanf.

Quartier 5: M. J. C. McLean, élu par accl.

Commissaires d'école: réélus par acclamation: M. S. J. Dussault, C. Marcoux, A. C. LaRivière et C. D. Carson. Il y aura élection dans le quartier 4 entre MM. W. H. Edgar et W. J. Wilson.

La votation aura lieu jeudi le 10 décembre.

APPEL AUX BELGES

Monsieur A. J. H. Dubuc, Consul de Belgique, à Winnipeg, informe que tous les réservistes des classes 1899 à 1914 sont obligés de venir s'inscrire au Consulat pour leur départ prochain, le Gouvernement subvenant à tous leur frais de route de Winnipeg jusqu'en Europe, ainsi qu'à leur entretien ici, à partir du moment où ils auront passé la visite médicale et que le Docteur, désigné à cet effet les aura reconnus aptes au service.

Les mêmes facilités seront accordées aux insoumis, réfractaires et déserteurs ainsi qu'aux volontaires qui répondront à l'appel suivant: "Le gouvernement belge vient d'adresser, au nom du Roi et de la Nation, un appel solonnel à tous les Belges valides et spécialement à ceux de 18 à 30 ans afin qu'ils s'enrôlent en qualité de volontaires pour la durée de la guerre.

La Proclamation du Gouvernement rappelle qu'un même devoir s'impose à tous les Belges résidant à l'étranger: "Qu'ils n'oublient jamais la Patrie "absente, où des parents, des amis, "des compagnons de travail souffrent "cruellement! Qu'ils s'efforcent par "leur courage et leur dignité en ces "jours d'épreuve de grandir encore les "sympathies que témoignent à la Bel"gique, dans le monde entier, toutes "les intelligences droites et tous les "cœurs généreux! Que leurs pensées, "leurs espoirs et leurs actes demeu"rent toujours tendus vers ce but se"cré: la libération du territoire."

Ils sont encore nombreux à l'étranger, les Belges aptes à remplir le service militaire. Spontanément des milliers de volontaires se sont joints à l'armée. Il importe que tous ceux qui sont en état de le faire suivent cet exemple.

Le Gouvernement compte que tous feront leur devoir.

La Proclamation se termine par ces mots: "Victime d'un forfait dont l'His"toire n'offre pas d'exemple, jamais la "Belgique n'a eu plus de titres et plus "de droits à l'aide de ses enfants. Que "tous, sous la conduite d'un Roi dont "nous sommes fiers, s'efforçent de hâ"ter l'heure où nous nous retrouverons "unis, indépendants et libres sur le sol "de cette patrie bien aimée que ses "souffrances nous ont rendue encore "plus chère."

Les Belges des Provinces autres que le Manitoba sont priés de s'adresser à leur Consul respectif. Les frais de route de leur résidence actuelle jusqu'à Winnipeg est à leur compte. Tous les réservistes qui ne rejoindront pas leur régiment seront considérés comme déserteurs.

Chez Nous ET autour de Nous

M. Nat. G. Goodwin est au Théâtre Walker cette semaine; il joue la comédie "Never say die". M. Godwin est un bon acteur; il est accompagné de Mme Goodwin. La semaine prochaine il y aura au même théâtre une comédie musicale "September Mom".

Il y a eu vendredi soir, au couvent de St-Norbert, une très intéressante séance donnée à l'occasion de la Ste-Cécile. L'assistance, recrutée non seulement dans la paroisse, mais venue aussi de Saint-Boniface et de Winnipeg était très nombreuse.

Le Rév. W. A. Christmas, un prédicant qui possède 960 acres de terre à Oxbow, Sask, dit que d'après le 6ème chapitre des Révélations, le blé se vendra $2.00 le minot à Winnipeg l'année prochaine. Tant mieux!

On nous prie d'annoncer que Son Honneur le maire Lachance tiendra une assemblée à l'Hôtel-de-Ville jeudi, le 3 décembre, à 8 heures du soir. Il y aura plusieurs orateurs. M. Bailey est invité.

Raquettes. — Le "Voyageur" fera sa première sortie jeudi le 3 du courant. Le rendez-vous est à l'école Provencher, à 7 h. 30 P. M. Venez en nombre. *Communiqué.*

La Fanfare LaVérendrye donnera sa partie de cartes, demain soir, à l'Ecole Provencher. Le Comité d'organisation a décidé de donner quatre premiers prix pour cette soirée.

FEU M. F. A. MULLER

M. François Antoine Muler, un de nos plus estimés concitoyens, est décédé samedi à Saint-Boniface après une assez longue maladie. Il était âgé de 66 ans. M. Muller avait été longtemps conseiller de la Municipalité de Saint-Vital. Et ses solides qualités de bon sens, de probité et de compétence commerciale en avaient fait un aviseur estimé de ses concitoyens. Venu de l'Europe au Manitoba il se livra, ici, à la culture avec un succès continuel. Plus tard il réalisa une partie de ses terres et vint résider à Saint-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin. De nombreux amis de Saint-Boniface, de Winnipeg et de la municipalité de Saint-Vital y assistèrent. La dépouille mortelle fut portée par les fils de M. Muller, MM. Albert, Antoine, Victor, Louis et Cyrille Muller et son gendre, M. Jules Mager.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Picod, avec, comme diacres MM. les abbés Messier et Gagnon.

Nous offrons à Mme Muller et à messieurs ses fils, qui sont tous pour nous de bons amis, nos très cordiales condoléances.

Confiant Appel

Aux Amis des Orphelins

Pourquoi notre petite messagère annuelle semble-t-elle plus timide que d'ordinaire pour entreprendre son confiant pélerinage auprès des nombreux amis de la "Charité", âme de tout bien et de toute bonne œuvre?

C'est que dans les circonstances actuelles, peu favorables à sa mission, elle se demande: "Comment serai-je accueillie?" Trouverai-je mon chemin comme par le passé pour arriver au cœur de mes amis?" Car de tous côtés, nous n'entendons que rumeur de guerre, nuage d'ennui, de crainte et d'anxiété au foyer familial. La pensée de tous paraît absorbée par la lutte cruelle qui semble envahir l'humanité et la jeter dans cette passion excessive d'un combat sans miséricorde et sans exemple dans le passé. Notre humble messagère pour la première fois ne serait-elle pas entendue?

Que Dieu l'en garde!... Cependant, nous ne pouvons le dissimuler: nous nous sentons un peu mal à l'aise, mais nous espérons qu'il y a encore des endroits où la paix règne en dépit de tout et où l'on s'appropriera en quelque sorte cette évangélique invitation du Bon Maître: "Demandez et vous recevrez." Bien que confiantes, nous ne venons pas demander de votre abondance, mais "la miette de pain qui tome de la table du riche."

Donnez, selon votre cœur qui peut être si riche, sans les biens de la terre... Cette charité sera plus méritoire et appellera les bénédictions du Tout Puissant sur vous, sur votre famille et sur toutes vos entreprises.

Nous vous présentons cette requête au nom des deux cents Orphelines abrités en ce moment sous le toit de l'Orphelinat de St-Boniface.

Veuillez, s'il vous plaît, ne pas refuser. Tous effets, vêtements, aliments, douceurs et joujoux seront acceptés avec reconnaissance par Mme Edouard Guilbault, présidente des Dames Patronnesses de Saint-Boniface.

BIEN EN REGLE

Des personnes malintentionnées avant fait circuler les bruits que M. Julien Mayer, marchand de Saint-Vital, était réfractaire à son devoir de réserviste français et ne s'était pas rendu à Montréal au mois d'octobre dernier, le dit Julien Mayer désire déclarer, par l'entremise de ce journal, que le 14 octobre il a quitté Winnipeg pour Montréal et que le 16 du même mois il s'est présenté au Consulat, place Viger et s'est mis à la disposition des autorités françaises. Après examen médical, les docteurs Schmidt et de Martigny, ont déclaré le réserviste inapte à servir; et le Consulat, en conséquence a remis à M. Mayer un certificat de réforme. M. Mayer est donc bien en règle. M. Mayer tient ce certificat à la disposition de ceux qui désireraient le voir.

M. Mayer a cru opportun de donner ces renseignements à ses amis; mais il prévient les autres, ceux qui ont la langue trop longue et qui voudront continuer à le diffamer, qu'ils auront à répondre devant les cours de cette calomnie.

Chronique de la Province

Le Pas, Man., 27 nov. 1914. — Une jolie cérémonie avait lieu lundi 16 novembre, dans l'église paroissiale, lorsque M. Louis Allard conduisait à l'autel Melle Alice Rudd. M. McDouglas était le garçon d'honneur avec Melle St-Godard comme demoiselle d'honneur. Les témoins étaient MM. F. Paradis et C. Bernard. Le repas des noces fut donné chez M. et Mme C. Bernard. Dans la soirée, nouvelle réunion dans la salle Slaney où la plus grande partie des Canadiens du Pas y avaient été invités. La réunion dura jusque passé minuit et tous les invités se réjouirent d'avoir passé une gaie soirée.

M. Louis Allard arrivait du Yukon le mois d'août dernier. Il avait souvent entendu parler du Pas et en arrivant ici, trouvant la ville meilleure qu'il ne l'espérait, il décidait immédiatement de s'y établir.

Melle Rudd venait de Ste-Hyacinthe, Québec, durant le mois de septembre dernier, pour aider les sœurs à l'hôpital St-Antoine.

Les nouveaux mariés emporteront les vœux de bonheur et les meilleurs souhaits de félicité de tous leurs compatriotes.

Le Rév. P. Fafard était de voyage à Winnipeg la semaine dernière.

M. et Mme J. B. Bacon partaient mardi dernier pour un voyage aux Etats-Unis.

Ste-Anne-des-Chênes.— Les Frères Maristes, leurs élèves et une société d'amateurs ont donné, vendredi soir, à l'occasion de la Sainte-Cécile, une magnifique séance. Cette séance a eu lieu dans la salle municipale.

Il y eut discours par M. le curé Jubinville, M. l'inspecteur Goulet, M. Adrien Potvin et M. Deslauriers. Tous les orateurs félicitèrent les acteurs, qui se sont surpassés, et les révérends frères Mariste, qui, sous la direction du frère Victor, font tant de bien dans la paroisse.

Les Francais a Berlin

(*Octobre* 1806)

On sait avec quel mauvais goût et avec quelle odieuse vanité les Allemands ont toujours célébré des souvenirs qui nous étaient cruels. Dans leur inépuisable générosité, les Français ne répondaient pas au "Sedantag" en commémorant à leur tour les victoires remportées jadis sur les Prussiens; une seule fois je crois, et il y a bien longtemps de cela, les Comités plébiscitaires de la Seine avaient eu l'heureuse idée de fêter l'anniversaire de la bataille d'Iéna. Mais ce fut là une timide manifestation qui ne se renouvela plus.

Il est bien difficile cependant de résister au plaisir de rappeler que nous avons déjà eu l'Allemagne à nos pieds et la Prusse à la merci de nos soldats. Il y a cent huit ans, à pareille époque, les Français venaient d'entrer à Berlin.

Le 13 octobre 1806, les Prussiens étaient écrasés à Iéna. Dans les jours qui suivirent, Berlin fut en proie à toutes les émotions, à toutes les inquiétudes, à toutes les fausses nouvelles que connut Paris en 1870 à l'approche du Siége.

Sous la brutale poussée des virils grenadiers de Napoléon, la "grande machinerie militaire prussienne", dont parlait Stein, s'était cassée.

Le désordre était à son comble. Les gens riches fuyaient avec ce qu'ils pouvaient emporter. Les paysans pourchassés, venaient au contraire, chercher un refuge dans la ville, avec des charettes chargées de leurs pauvres meubles. Les employés, si arrogants et si raides la veille, avaient complètement perdu la tête. On laissait dans les Archives, à la disposition de l'ennemi, les documents secrets les plus importans et l'on oubliait jusqu'à l'épée du grand Frédéric.

L'humanité ne perd jamais ses droits. On a pris des apéritifs le jour de la capitulation de Sedan; après Iéna, les Berlinois firent une consommation de chopes plus considérables encore que d'habitude. Ce fut dans les brasseries que le fantôme de la Patrie en deuil leur apparut dans les traits d'un Juif qui, bien informé par ses coréligionnaires qui suivaient les armées, avait vendu toutes ses valeurs à temps.

Ecoutons le récit d'un témoin occulaire:

Le lendemain, jour tristement mémorable dans les annales de notre ville, je venais d'entrer le matin dans une taverne de la Friedrichstrasse, tout près de la promenade des Tilleuls. Tout à coup, on entendit du bruit; un individu effaré entra brusquement en criant: "Ils sont arrivés! — Où ça?—A la porte de Brandebourg!" Je fis comme tout le monde: j'y courus.

A l'aspect d'uniformes verts, on avait crié d'abord: "Ce sont les Russes!", les prenant pour l'avant-garde de quelque corp allié débarqué à Stettin. Mais c'étaient bien des Français, de l'artillerie légère et de la cavalerie, qui se dirigeaient par la promenade, vers l'Hôtel de Ville, à travers un concours immense de peuple.

Le 25 octobre, le maréchal Davoust entra dans Berlin à la tête de son corps d'armée. Les magistrats et une députation de la bourgeoisie l'attendaient à la porte de Potsdam et lui firent une harangue, à laquelle il répondit avec courtoisie, les exhortant à se conduire convenablement avec les Français, sans manquer à leurs devoirs de sujets prussiens.

Pendant trois jours, les troupes françaises défilèrent dans la ville. Napoléon avait certainement obéi à une généreuse pensée en laissant au vainqueur d'Auerstaedt l'honneur d'entrer le premier dans Berlin. Ceci, nous le reconnaissons volontiers, mais peut-être aussi, dans l'esprit de ce merveilleux metteur en scène, de ce prodigieux acteur de l'histoire humaine, quelque préoccupation de l'effet à produire, quelque grandiose cabotinage se mêlait à cette décision.

Nul mieux que Napoléon ne savait l'influence qu'exerce une longue attente sur les imaginations surexcitées, la puissance de ce qui reste quelque temps invisible, et combien la grandeur est faite de mystère et de lointain.

Ce n'est que le 27 octobre qu'il se décida à entrer à Berlin à quatre heures et demie du soir.

La foule était en proie à une sorte de curiosité passionnée et haletante à laquelle se mêlait, chez quelques-uns seulement, des réminiscences de douleur patriotique. Elle vit passer devant elle les régiments de la garde, les cavaliers aux brillants costumes, les généraux dorés sur toutes les coutures et chamarrés de croix, les héros obscurs de la sublime épopée et les soldats heureux devenus comtes ou barons par la grâce de la Victoire... Elle attendait toujours...

Tout à coup, chevauchant très en avant de son éclatante escorte, l'être surhumain, le demi-dieu apparut, calme et grave dans son modeste uniforme.

Alors une formidable acclamation retentit dans la foule des Berlinois, et un cri s'éleva, poussé par des milliers de poitrines: "Vive l'Empereur!"

Il y a loin de là à la piteuse et furtive entrée à Paris des Prussiens de 1871, enfermés comme des pestiférés derrière des barricades que ne pouvaient franchir que ceux qui justifiaient qu'ils habitaient le quartier et qui se hâtaient de rentrer chez eux, sans même donner un regard à des vainqueurs qui avaient deshonoré leurs succès en fusillant des vieillards et des femmes.

Ce que je vous raconte, remarquez-le, n'est point une page d'histoire théâtralisée et arrangée à la façon de Marco de Saint-Hilaire: c'est de l'histoire pure et simple, du document, de la photographie dirait-on, si la photographie avait été inventée en ce temps-là. Tout cela se trouve textuellement dans le livre du baron Ernouf: *Les Français en Prusse.* Le récit de l'entrée de Napoléon à Berlin est tiré d'une relation allemande imprimée en 1807. Le narrateur raconte uniquement ce qu'il a vu.

"Je ne vis sourire l'Empereur qu'une fois, dit-il, quand ses yeux s'arrêtèrent sur un groupe de Berlinois qui "dans l'intérêt de la ville", mêlaient leurs acclamations à celles des soldats français."

Et plus loin il ajoute:

"Il s'était trouvé des gens pour applaudir à l'entrée du vainqueur; il s'en trouva aussi le soir pour illuminer!"

D'ailleurs l'exemple de la résignation, de la servilité, de la platitude du peuple de Berlin lui était fourni par les hauts personnages du royaume. Dans un article que publiait récemment la *Revue hebdomadaire*, M. Lacour-Gayet donnait à ce sujet quelques détails éminemment suggestifs:

Un serment d'obéissance absolue à l'Empereur des Français avait été exigé des fonctionnaires qui restaient en place. Les cinq premiers paraphes qui s'étalèrent au bas de ce texte de servitude, ce furent les paraphes de cinq ministres du roi de Prusse.

Il y eut mieux, beaucoup mieux, ajoute M. Lacour-Gayet. Le prince Charles d'Isenburg, un des grands noms de la noblesse d'Allemagne, avait été nommé colonel par Napoléon. Il eut pu ne pas accepter; voici ce qu'il fit. Qu'on veuille bien remarquer que le document, portant la signature du colonel prince Charles d'Isenburg est du 18 novembre 1806, un mois après Iéna.

"Sa Majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie m'ayant confié la formation d'un régiment d'infanterie, il est offert à ceux de MM. les officiers prisonniers de guerre par capitulation qui désirent sortir de cette triste situation pour vouer leurs talents militaires et leur activité au service de *notre invincible Empereur*, d'être investis dans ce régiment du même grade qu'ils ont occupé dans l'armée du roi de Prusse. Cet emploi honorable assure à tous ceux qui y aspirent la protection du *héros adoré qui aime ses soldats comme ses enfants.*

"Accourez, vaillants guerriers. Rassemblez-vous sous les drapeaux de Napoléon le Grand. Allez avec lui au-devant de la victoire et de la gloire immortelle."

Et les volontaires se firent inscrire en foule. On parla de former un autre régiment commandé par un prince du sang, par un Hohenzollern.

Ne trouvez-vous pas que ce sont là des faits utiles à rappeler pour rabattre un peu le caquet à ces orgueilleux Teutons, plus vils et plus obséquieux dans la défaite que féroces dans la lutte et implacables dans la victoire ?

La victoire! Depuis Iéna, elle nous avait été infidèle. Mais l'heure de la Revanche sonnera fatalement. L'effort désespéré des hordes germaniques se brise devant l'héroïque résistance de nos troupes, et à l'Est comme à l'Ouest, commencera bientôt et définitivement la retraite des Barbares.

Par cette porte de Brandebourg que franchissaient, il y a un siècle, les soldats de Napoléon, les armées alliées pénètreront à leur tour dans la capitale du Kaiser, dans le repaire de l'Empereur des bandits...

Edouard DRUMONT.



CONTRAT POUR LA POSTE

DES Soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 25 ème jour de Décembre 1914, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, six fois par semaine, aller et retour entre Dufrest et St-Mâlo, tel service devant commencer du 1er Avril prochain.

On peut obtenir aux bureaux de poste de Dufrost, La Rochelle, St-Mâlo, et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez:
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, 13 Novembre 1914.
3-5

"Suppositoires pour Boches"

Un Parisien de Paris nous communique une lettre de son fils. Combien en recevons-nous de ces lettres, qui formeront après la guerre le "Livre de la valeur nationale". Nous détachons celle-ci parce qu'elle est, dans sa rédaction d'un si joli laisser-aller, un excellent croquis de nos héros du 75.

"... Mais les types les plus épatants, je trouve que ce sont nos artilleurs, tout bonnement. On parle du flegme de nos copains d'outre-Manche, je vous jure que celui de nos canonniers et servants le vant amplement. Ils font un métier cyclopéen avec une tranquillité que rien n'altère. Presque tous sont de gros et grands gars solides, tu les vois s'amener froidement sur les chevaux et leurs caissons, au peit trot, toujours la pipe au bec, en longues files sombres. Ils s'installent avec calme, précision, et une rapidité qui ignore toute fièvre. Les obus allemands éclatent à gauche, à droite, devant, derrière; ils n'ont même pas l'air de s'en apercevoir. Le plus fruste des camarades de R... professe à l'égard des artilleurs boches et de leurs projectiles un mépris serein et total — quelque chose d'écrasant et d'inexprimable. Ils s'en fichent, ça n'existe pas. Quand on leur en parle, ils haussent paisiblement les épaules. Si on insiste, leur bonne figure placide s'éclaire d'un large sourire. Mais avec quelle fierté ils décrivent le "beau travail" de leur peiti 75 et les résultats foudroyants de leurs "suppositoires pour Boches"! Leurs officiers sont les plus instruits, les plus intelligents. Ils traitent les situations en mathématiciens: coup d'œil, sang-froid, clarté. Comme auxiliaires incomparables, ils ont une bande de jeunes mages souples, vigoureux, débrouillards et gais — beaucoup de fils de bonne bourgeoisie, d'excellents éducateurs, rompus aux sports, le genre de D..., à la fois distingués et gavroches, estimés des chefs, admirés et gobés par les copains et qui contribuent à galvaniser la masse un peu lourde des batteries. C'est chic de les voir défiler l'une après l'autre, avec les pièces, bien emboîtés, ne faisant qu'un, surtout quand il pleut à verse, que les chemins sont défoncés et que, malgré tout, tout ça roule admirablement. Ça donne une rude impression de puissance et de sûreté. Aussi, quand ils arrivent pour appuyer une attaque des fantassins, ceux-ci leur font des ovations..."

Le père, fièrement, ajoute, en commentaire à cette lettre: "Quelle confiance! Vraiment nos fils méritent la victoire!"

Ils l'auront. *Echange.*

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

On demande des agents pour une maison d'affaire. Salaire: $30 par semaine, position permanente, pas d'expérience nécessaire. Echantillons gratis. *The Co-Operative Union*, Windsor, Ont.

Trouvée. — Une étole en fourrure, sur la rue DesMeurons, en face des bureaux de MM. Guilbault et Cie, St-Boniface. La personne qui l'aurait perdue pourra la réclamer en payant les frais de l'annonce à nos bureaux, 42 Ave. Provencher.
5-

Perdu, un paquet contenant un pardessus avec collet de fourrure, aussi une casquette brune, une paire de claques de travail et un pardessus pour jeune garçon, depuis le magasin de M. Gareau, avenue Provencher à l'Ile-des-Chênes. Prière de le rapporter à nos bureaux où à M. Maxime Beauchemin, Ile-des-Chênes.
5-

Demande d'emploi dans l'imprimerie. — 1 an d'expérience sur linotype no8, et pouvant en prendre charge, pour tout; aussi expérience de plusieurs années dans la composition, tel que annonce et tous autres travaux concernant l'imprimerie, connaissant aussi les presses, parlant les deux langues. S'adresser: 626, 14th West, Prince-Albert ou au journal *Le Manitoba*, St-Boniface.
5-

Une bonne servante demandée pour l'ouvrage général de la maison, chez Mme Ed. Guilbault, no. 52 rue Lavérandrye.
5-

A louer ou à cultiver de moitié, une terre de 60 acres, avec maison et étable, située près du Collège d'Agriculture, Saint-Norbert. S'adresser à C. A. Gareau, 410 rue du Collège, Saint-Boniface ou boîte de poste 65.
5- J. M. O.

A vendre à bon marché et à bonne condition, une machine à gazoline de 5 forces chevaux pour scier du bois ou pour casser le grain. S'adresser à nos Bureaux.
4-6

A Louer, — Lot No 29, sur la Seigneurie, municipalité de Springfield, 40 acres, à quatre miles de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface, tout clôturé, une maison, une étable, un bon puits, tout en culture, prêt à ensemencer au printemps, à louer à bon marché. S'adresser à J. B. Lauzon, 339 William Ave., Winnipeg.

Bonne maison moderne, avec bonne étable, à vendre, sur la rue Notre-Dame, Saint-Boniface. Terrain, 30 pieds sur 110. Prix $4,000, dont $1,000 comptant, $2,000 en assumant une hypothèque et $1,000 à termes faciles, qui devront être réglés avec le vende . S'adresser à Noël Bernier, 401 Somerset Block, Winnipeg.

A Louer.—Maison de 7 appartements sur la rue Youville. S'adresser à la Cie. Guilbault, Limitée, rue DesMeurons, St-Boniface. Téléphone Main 7442. 49

Loyer gratis.—Une maison rue DesMeurons, pour 2 familles de réservistes. Se renseigner: Gevaert & Deniset, No. 88 avenue Provencher. 44 j.n.o.

A Louer. — Maison semi-moderne, no 42 rue Notre-Dame $15. Maison moderne, no 255 rue Provencher, $15 par mois. S'adresser à "The Trustee Company of Winnipeg Limited", 300 Bloc Nanton. Tel. Main 2143.
3.

NAISSANCE

Mardi le 24 courant, en cette ville, Mme Albert Tremblay, un fils. Parrain et marraine M. et Mme E. A. Poulain, l'enfant porte les noms de Edmond, Albert, Benoit.



AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné que les nouveaux permis à foin étant applicables sur les terres de la Province et sur les terres des écoles, sont maintenant en force. L'application doit être faite au bureau de l'Agent des terres à bois et des terres à pâturages de la Puissance le où après le 1er Avril de chaque année, et les permis seront émanés le où après le 1er mai. Une copie des règlements peut être obtenue au bureau de l'Agent des terres à bois de la Couronne le plus près où les terres à foin se trouvent situées.

B. L. YORK.
Contrôleur.

Dept. des terres à bois et pâturages.
Département de l'Intérieur,
Ottawa, 17 novembre 1914.
5-

POISSONS!

Lisez ceci

LA NOURRITURE LA PLUS SAINE AU PLUS BAS PRIX DU MARCHE.

The Armstrong Trading Co. Ltd, du Portage-la-Prairie, pour la première fois fait une campagne pour la vente de poisson du Manitoba, pris l'hiver. Ces poissons sont pris au-dessous de la glace des lacs, Winnipegoesis et Manitoba, et les points d'expéditions sont : Mafeking, Winnipegoesis, Amaranth, Delta, St-Laurent, Ook Point, Mulvihill, Steep Rock et Fairford.

Nos prix:
No 1 Poisson blanc, 7c la livre.
No 2 Poisson blanc, 4c la livre.
No 3 Brochet, 6c la livre.
Brochet, 3c. la livre.
Tubilu, 3c. la livre.
Mullett, 1c, et demie la livre.
Prix sujets à changer sans avis.

Ces prix sont pour l'expédition pour n'importe quelle quantité en Canada seulement, ajoutez 15 cents par cent livres pour couvrir le coût des sacs car c'est le seul moyen que nous faisons l'expédition, autrement spécifiez.

Si le poisson est requis en boite, ajoutez 40 cents par cent livre.

Expliquez si le poisson doit être expédier par frêt ou par express. Nous rempliront les ordres de la première station de l'expédition. L'argent doit accompagner chaque ordre. Nous garantissons la qualité et expédions promptement. The Armstrong Trading Co. Ltd., Portage-la-Prairie, P. O. Box 614.
4-5

Soumissions Demandees

Des soumissions sont demandées pour l'approvisionnement de la prison du distric Judiciaire de l'Est à Winnipeg, 8 pour l'année 1915. L'approvisionnement requis consiste en viande, pain, épiceries, habits et autres articles. Toutes informations requises peuvent être obtenues du goêlier de la prison. Le soumissions devront être cachetées et adressées au soussigné.

"Tenders for E. J. D. Goal supplies 1914."

Les soumissions seront reçues jusqu'au 10ème jour de décembre 1914. La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

J. H. HOWDEN,
Procureur-général.

Winnipeg, 20 novembre 1914.
4-6



Departement de l'interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 21 récembre 1914, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

In Township 22, range 9 east of P. M. all lands in this township except those in Timber Berthe 716 A and 1151 and in the Indian Reserve and except sec. 11-29 and W. half and S. E. 26.

In ToWnship 23, range 9 East of P. M. All lands in this township except those included in Timber Berths 702 block 2 and 1016, block 2 except secs. 11 and 29 and W. half and S. E. 26.

In Township 49, range 13 west of P. M. The south west quater of sec. 3, the south half of secs. 4, 5, and 6. The N. E. quater sec 15. The east quater of secs. 22-27 and 34. The west half of secs. 23 and 35 and N. W. quater of sec. 35.

In Township 50, range 13 west of P. M. The west half of secs. 1-12 and 13. The east half of 2-14 and 23. The south west quater of sec 2., the north east and south west quater of sec 25 and east quater of sec. 36.

In Township 64, range 13 west of P. M. The west half of sec. 18. S. W. quater sec. 19 north half of sec. 19, 20 and 21. West half of sec. 27. All of secs. 28, 30, 31, 32 and 33. West half and N. E. sec. 34 and north half of secs. 35 and 36.

In Township 64, range 14 west of P. M. The north half of secs. 7, 9, 10 and 12 and all of 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, and 25, the N. E. half 26 and all of 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35 and 36.

In Township 65, range 13 west P. M. The fractional north half of sec. 30 N. of Lake, all of fractional sec. 31 N. of Lake, frac. N. E. quater and S. W. quater 32 north of Lake and the N. W. quater sec. 32.

Daté à Winnipeg ce 19ème jour de novembre 1914.

L. RANKIN,
Agent.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets reservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.